

peut-être pendant le cours de l'été prochain 1836. Ma souscription du Canada, à laquelle se joignirent les dons de l'Association (de la Propagation) de la Foi de Lyon, qui commença à m'allouer une part dans ses distributions annuelles en 1830, ne fut pas employée uniquement à la construction de cette église: il me fallut avec cet argent pourvoir aux besoins de trois prêtres, de deux filles parlant français et sauvage, qui depuis huit ou neuf ans montrent à lire aux petites filles et le catéchisme à toutes les personnes de leur sexe, soit en français, soit en sauvage; deux maîtres d'école furent aussi payés sur cet argent; enfin il fallut faire venir d'Europe les livres nécessaires pour ces écoles. De plus les chapelles, maisons, etc., construites aux deux autres missions mentionnées plus haut, absorbèrent aussi une partie de l'argent qui m'avait été mis en main.

Me voyant au bout de mes finances à la fin de 1834, je formai le dessein de passer en Europe pour exposer en personne les besoins de mes missions et la perspective du bien à faire dans ces contrées du nord. Quelque temps après que j'eus formé le projet de ce voyage, je reçus une requête de la part d'un certain nombre de Canadiens et autres, anciens serviteurs de la Compagnie; ces chrétiens dont les femmes et les enfants sont infidèles, me demandaient des prêtres pour les instruire; ils sont établis dans les environs de la rivière Colombie qui descend des montagnes de Roches et se jette dans l'Océan Pacifique. Le Gouverneur de la Compagnie, auquel je montrai cette requête, m'accorda aussitôt des passages gratis pour transporter des prêtres à cette grande distance, mais à condition qu'ils seraient Canadiens. Tant de choses, qui s'arrangiaient pour ainsi dire d'elles-mêmes, m'encouragèrent à entreprendre un voyage si long et pour lequel je ne sentais aucun attrait. Je quittai la Rivière Rouge le 17 août 1835 et arrivai à Montréal le 12 octobre. Je vis l'Evêque de Québec au sujet de cette mission projetée sur l'Océan Pacifique. Comme ce territoire, du moins en grande partie, semble renfermé dans le diocèse de Québec par la bulle d'érection de cet Evêché, et que l'Evêque de Québec le reconnaît dans un mémoire présenté à la Propagande le 17 novembre 1819, l'Evêque de Québec se décida à y envoyer deux prêtres qui doivent partir au mois d'avril de la présente année. C'est pour mettre ces missionnaires plus à l'aise pour s'étendre dans ce pays qui n'est habité que par des sauvages, que l'Evêque de Québec a demandé au Saint-Siège de joindre à mon district, et de mettre sous ma juridiction, tous les territoires au-delà des montagnes de Roches, où aucune ligne reconnue démarque ou sépare le territoire des Etats-Unis de celui de la Grande Bretagne, et aussi sur les immenses terres sauvages qui avoisinent mon district où le 49ème degré est la ligne des Etats-Unis. Cette ligne reconnue